

1358 Valeyres-sous-Rances, le 29 octobre 2019

Municipalité de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Extrait

Du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 29 octobre 2019

Présidence: Monsieur Dominique Streckeisen

Préavis n° 23/19 : Arrêté d'imposition pour l'année 2020

Le Conseil Général décide :

D'autoriser la Municipalité d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2020 tel que présenté dans le préavis n° 23/19.

Ainsi délibéré en séance du 29 octobre 2020.

Le président : Dominique Streckeisen

La secrétaire Catherine Fiaux